

Et toi, t'es
casé-e ?

LEÇON N° 12 :
SE SOUVENIR
DES PORTEURS
DU « TRIANGLE
ROSE »,
HONTEUX ?

Fiche
pédagogique

A partir de 1933, le régime nazi entame la construction du premier camp de concentration, Dachau. Très rapidement, il aggrave les condamnations contre les homosexuels en vertu de l'article 175 du code pénal appelé communément « paragraphe 175 ». Avant que le triangle rose soit introduit à Dachau, dans les années 1937-1938, pour les détenus homosexuels, les détenus portaient d'autres signes comme un « A » pour *Arschficker* (« enculé ») ou encore le chiffre 175.

Il faudra attendre 1985 pour qu'au sein de ce même camp, au moyen d'un triangle de marbre rose, soit commémoré les victimes homosexuelles. Et encore, la pierre fut reléguée dans l'église protestante du camp jusqu'en 1994. A Berlin, le mémorial en souvenir des homosexuels a été inauguré le 27 mai 2008. La problématique tend à s'interroger sur les difficultés des homosexuels à être reconnus comme victimes de la barbarie nazie.

Document 1

Condamnations en vertu du §175 (loi contre les homosexuels) entre 1871 et 1945.

ANNÉES	PÉRIODE	CONDAMNATIONS (NOMBRE)		MOYENNE ANNUELLE
1871-1918	II ^e Empire	9769		208/an
1919-1932	République de Weimar	7951		612/an
1933-1945	III ^e Reich (civil, 1933-1935)	2698	53480	4456/an
	III ^e Reich (civil, 1935-1945)	42649		
	III ^e Reich (militaire)	8133		

Cité dans Régis SCHLAGDENHAUFFEN, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Autrement, coll. Mutations/Sexe en tous genres, Paris, 2011, p. 276.

Document 2

Description du monument international de Dachau, site officiel du mémorial.

« Au plus profond du monument le visiteur découvre un second relief fait de triangles de couleurs différentes alignés en chaîne. Les triangles symbolisent les signes par lesquels les détenus étaient identifiés par les SS suivant son appartenance à partir de 1937. L'ordonnance des triangles de couleur symbolise la solidarité des détenus au sein de la communauté forcée du camp. Elle rappelle la camaraderie nécessaire à la survie, la propension à s'aider et la solidarité entre les différents groupes de détenus.

Trois triangles ne sont pas représentés : le triangle noir pour les détenus déclarés comme « asociaux », le triangle vert pour les droits communs et le triangle rose porté des homosexuels. Lors de la construction du monument en 1968, seuls les groupes de détenus reconnus à l'époque comme persécutés furent pris en compte. Il s'agissait alors de groupes de détenus emprisonnés pour des raisons politiques, raciales ou religieuses. Le destin des autres communautés de détenus, également appelées « les victimes oubliées », ne fit l'objet de recherches et de discussions publiques qu'à partir des années 80. »

(www.kz-gedenkstaette-dachau.de/id-13-monument-international.html consulté le 2 février 2015.)

Document 3

Photo du mémorial décrit dans document 2.



https://d3rr2gvhjw0www.cloudfront.net/uploads/activity_headers/8162/1500x1500-0-70-b0dfc6c146f-67c77841a0c605eaccfe6.jpg

consulté le 17 avril 2018.

Document 4**Préface du témoignage d'un triangle rose autrichien écrite par Jean LE BITOUX.**

« La déportation est sans nul doute l'extrême de l'homophobie à savoir l'arrestation, la torture, les « expérimentations », et les sévices mortels qui s'enchaînent sans nul espoir. La déportation des homosexuels a sévi dans l'Europe des totalitarismes du XXe siècle. Incarcérés sous la dictature de Franco, relégués dans des îles insalubres de Tremiti sous celle de Benito Mussolini (...), ils ont subi cette haine d'Etat (...). Les arguments sont les mêmes depuis des décennies : ces gens gangrèment notre société, ont des postes haut placés, se devinent les uns les autres et s'entraident dans une sorte de franc-maçonnerie invisible. Les homosexuels, eux, ont un « plus » particulièrement périlleux car, pour la logique germanique, ils menacent la jeunesse du pays, fragilisent le taux de natalité voir donnent à l'Allemagne une image peu enviable (...). Heinz Heger est un pseudonyme. Il s'appelle Joseph Kohout. Il ne témoigne pas à visage découvert. (...) Il veut simplement dire un drame qui fut collectif et dont il est historiquement le premier témoin. Mais pour Heinz Heger comme Pierre Streel, il fallut longtemps hurler dans le désert. Il leur fallut une héroïque obstination. Le chemin de la reconnaissance s'avéra particulièrement humiliant et chaotique. (...) D'abord, comme tant d'autres déportés, Heinz Heger fait silence. L'horreur est indicible et la souffrance est toujours là. (...) Aujourd'hui, sa tombe à Vienne est un haut lieu européen de mémoire de la déportation des homosexuels par le nazisme. (...) Les témoignages sont très tardifs et souvent parcellaires. Il faudra attendre l'émergence des mouvements homosexuels dans ces pays pour que le souvenir de cette tragédie émerge, mais au moment où les victimes survivantes atteignent un âge très avancé. (...) Déposant depuis 28 ans une gerbe à la mémoire des homosexuels déportés par les nazis lors de cette Journée [de la déportation], je peux témoigner que nous ne fûmes épargnés ni les coups, ni les injures, ni les blocages politiques, ni les récupérateurs. En 1976, la gerbe fut piétinée parce qu'elle « salissait la mémoire des millions de martyrs du nazisme ». En 1985, des cris ont fusé : « les pédés au four ! » ou « On devrait rouvrir les camps pour mettre les pédés dedans ! ». (...) Depuis peu, les délégations homosexuelles sont officiellement associées à cette Journée. La réalité de cette persécution commence à peine à apparaître dans les discours officiels. »

Heinz HEGER, *Les hommes au triangle rose*, édition revue et corrigée, H&O, Béziers, 2006 (1972 en allemand et 1980 pour la première traduction française), p. 8-21.

Jean LE BITOUX (1948-2010) fut un militant homosexuel français et a publié, en 1994, avec l'aide d'un autre triangle rose, *Moi, Pierre Streel, déporté homosexuel* aux éditions Calman-Lévy.

Document 5

Extrait de la revue *Gai Pied* (1985).

Les détenus pendant l'appel au camp de Sachsenhausen. Quarante ans après la victoire sur le nazisme, on parle encore de mettre les pédés dans les fours. Et ce sont d'anciens déportés qui le proposent !

TRIANGLE ROSE

Besançon : « Touche pas à mon four ! »

« On devrait rouvrir les fours pour mettre les pédés dedans. » Les injures d'anciens déportés volaient bas à Besançon lorsqu'un groupe d'homosexuels a tenté de déposer une gerbe à la mémoire des « triangle rose ». C'était le 40^e anniversaire de la libération des camps.

© PHOTO RS

Reproduit dans Régis SCHLAGDENHAUFFEN, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Autrement, coll. Mutations/Sexe en tous genres, Paris, 2011, p. 165.

Document 6

Extrait de la thèse de Régis SCHLAGDENHAUFFEN publiée en 2011.

« Le rapport à la sexualité dans les camps est important pour mieux comprendre les enjeux de la commémoration des victimes homosexuelles. En effet, après la guerre, la confusion a été entretenue dans l'esprit des anciens déportés entre déportés pour homosexualité en vertu du § 175 et les hommes obligés d'avoir des relations homosexuelles sous la contrainte dans les camps. (...) Lorsqu'ils [les déportés politiques] font mention de l'existence de relations homosexuelles, décrivent ces pratiques comme un usage chez les autres groupes : les verts, les noirs ou les étrangers... Un peu comme lorsqu'au tournant du siècle dernier les Allemands appelaient l'homosexualité le « mal français », et les Français le « vice allemand ». (...) »

C'est en 1985 que la question de la reconnaissance des victimes homosexuelles du nazisme est discutée pour la première fois devant le Bundestag. (...) Le président de la République fédérale, Richard von Weizsäcker, mentionne pour la première fois les homosexuels parmi les victimes du nazisme lors de son discours prononcé devant le Bundestag à l'occasion du quarantième anniversaire de la Libération (8 mai 1985). Cet acte de reconnaissance dans le discours s'inscrit comme la référence de toutes les revendications mémorielles ultérieures formulées par le mouvement homosexuel allemand. (...) »

C'est en 1975 que les militants homosexuels français s'engagent dans une stratégie identitaire double. Ils cherchent à médiatiser la persécution des homosexuels par le régime nazi et à dénoncer le modèle commémoratif construit en France depuis la Libération. Durant une première période (1975-1994), le dépôt d'une gerbe pour les victimes homosexuelles de la déportation matérialise la volonté de conjurer le déni dont les militants de la mémoire homosexuelle affirment être l'objet. La deuxième période (1995-2004) est marquée par la coexistence de deux cérémonies distinctes sur l'île de la Cité : celle en souvenir des victimes de la déportation habituellement commémorées ; et celle spécifiquement dédiée aux victimes homosexuelles de la déportation, organisée par des associations de personnes homosexuelles. (...) »

Au cours des années 90, les parutions de biographies de victimes homosexuelles du nazisme se multiplient à l'initiative d'historiens, pour la plupart homosexuels, qui souhaitent documenter cette page de l'histoire jusqu'alors occultée. Elles montrent une étonnante diversité de parcours et de situations. A la fin des années 90, l'image s'adjoint à l'écrit en tant que support mémoriel. Il peut s'agir d'expositions sur la persécution des homosexuels présentées dans les anciens camps (...) ou de films documentaires (...). »

La commémoration des victimes homosexuelles du nazisme pose encore problème. (...) Trois générations d'hommes gais et de femmes lesbiennes sont parvenues à faire de l'oubli des victimes homosexuelles du nazisme une cause légitime à défendre. Ils ont su mobiliser des membres de leurs groupes et se constituer en collectif porteur de revendications. (...) Que ce soit à Berlin, Paris, Amsterdam, que ce soit à travers une vidéo, des porte-drapeaux ou bien à travers un rituel de type patriotique destiné à une institution virile, les commémorations des victimes homosexuelles expriment l'attente d'une reconnaissance personnelle des hommes gais en tant que membres du groupe des « vrais hommes » ».

Régis SCHLAGDENHAUFFEN, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Autrement, coll. Mutations/Sexe en tous genres, Paris, 2011, p. 77-78, 93-94, 148-149, 233, 264, 267.

Régis SCHLAGDENHAUFFEN est docteur en sociologie et a consacré sa thèse à la question de la mémoire des porteurs du triangle rose.

Document 7

Extrait du discours du président Jacques CHIRAC, le 24 avril 2005, au Parvis des Droits de l'Homme à Paris.

« En Allemagne, mais aussi sur notre territoire, celles et ceux que leur vie personnelle distinguait, je pense aux homosexuels, étaient poursuivis, arrêtés et déportés. Aujourd'hui, nous savons que la tolérance et le refus des discriminations appartiennent au socle intangible des droits de l'homme. Nous savons aussi que ce combat de l'acceptation de l'autre et de ses différences n'est jamais achevé. Il demeure l'un des plus ardents pour notre République. »

Cité dans Régis SCHLAGDENHAUFFEN, *Triangle rose. La persécution nazie des homosexuels et sa mémoire*, Autrement, coll. Mutations/Sexe en tous genres, Paris, 2011, p. 182.

Jacques CHIRAC (1932-) est un homme politique français, classé à droite sur l'échiquier politique, qui fut président de la République de 1995 à 2007. En France, ce discours est le premier texte présidentiel à reconnaître les homosexuels comme victimes du nazisme.

Document 8

Extrait de Florence TAMAGNE, « La construction d'une mémoire historique homosexuelle » in *Controverses*, 2 juin 2006, p. 119, 122.

« La question de la déportation homosexuelle apparaît symptomatique de la tension qui existe entre une mémoire vivante, faite de souvenirs et de témoignages, mais aussi d'engagement militant, et une histoire « savante », qui repose sur le travail des chercheurs, et sur leur capacité à mobiliser les archives de manière à éclairer le passé afin de mieux comprendre le présent. (...) »

Les « triangles roses » n'ont jamais représenté qu'un très faible pourcentage (moins de 1 % en moyenne) de la population des camps et, de la même manière qu'il n'y eut pas de traitement uniforme des homosexuels par la police et la justice civile, de même leur sort à l'intérieur des camps de concentration put varier de manière notable en fonction du camp lui-même, mais aussi de la date d'internement. »

www.controverses.fr/articles/numero2/tamagne2.htm consulté le 3 février 2015.

Florence TAMAGNE (1970-) est historienne française, spécialiste de l'histoire de l'homosexualité dans l'entre-deux-guerres.

Document 9

Michel DUFRANNE, Milorad VICANOVIC-MAZA, Christian LEROLLE, *Triangle rose, Quadrants Astrolabe*, Tournai, 2011, p. 138, 140.



Luca DE SANTIS, Sara COLAONE, *En Italie, il n'y a que des vrais hommes. Un roman graphique sur le confinement des homosexuels à l'époque du fascisme*, Dargaud, s.l., 2008, p. 28, 32.



Exemples d'accroche

L'enseignant peut projeter un extrait du journal télévisé de TF1 à la mort du dernier « triangle rose » connu. (www.youtube.com/watch?v=cm7tjwrlibU) La bande-annonce ou l'extrait du téléfilm *Un amour à taire*, réalisé par Christian Faure, sorti dans les salles en 2005, peut aussi introduire le sujet. L'analyse de tous les triangles est un « classique » du cours d'histoire sur l'univers concentrationnaire. Suite à la visite d'un lieu de mémoire en Belgique ou en Europe, le thème du devoir de mémoire ou de « passeur de mémoire » pourrait être abordé. La place du souvenir des victimes homosexuelles dans les lieux de mémoire peut être aussi un démarrage pour la séquence.

Utilisations possibles des documents en classe d'histoire

1. Emettre des hypothèses de réponses avant de prendre connaissance de l'ensemble documentaire.
2. Quels documents répondent en partie à la problématique ? Sélectionner les documents pertinents.
3. Préparer un plan de synthèse, rédiger une partie ou l'ensemble de la synthèse répondant à la problématique.
4. Réaliser un tableau d'analyse indiquant les motifs évoqués pour la reconnaissance ou la non reconnaissance des victimes homosexuelles.

DOCUMENTS	POUR OU JUSTIFIANT LA RECONNAISSANCE	CONTRE LA RECONNAISSANCE OU JUSTIFIANT LA NON RECONNAISSANCE
2 et 3	« Le destin des autres communautés de détenus, également appelées « les victimes oubliées », ne fit l'objet de recherches et de discussions publiques qu'à partir des années 80. » > La reconnaissance a tardé mais est acceptée aujourd'hui.	« seuls les groupes de détenus reconnus à l'époque » > le monument est le fruit de son époque.
4		« les pédés dans les fours. » > homophobie. Ce type de propos est punissable de condamnation pénale aujourd'hui, jusqu'à 2 ans de prison (Art. 22, 23 et 24 de la loi anti-discrimination du 10 mai 2007).
etc....		

5. Questions d'analyse sur un document en particulier :

- Document 2 : Quel est le contexte juridique des LGTB dans les années 60 ? En quoi cela explique les difficultés liées à la mémoire des victimes homosexuelles ?
- Document 6 : Pour quelles raisons les homosexuels souhaitent être reconnus comme victimes du nazisme ?
- ...

6. Réaliser un ligne du temps à double entrée comprenant, d'un côté, les grandes dates de l'histoire des droits LGTB depuis 1945 et, de l'autre, les dates d'inauguration des monuments mémoriaux cités dans les documents ou trouvés sur internet (Il existe un *Ange* à Frankfort datant de 1994 ou encore un *Homomonument* à Amsterdam inauguré en 1987). La frise chronologique sera illustrée de photographies des monuments et de leurs interprétations.
7. Faire des recherches sur les grandes étapes de la vie de Rudolf BRAZDA (1913-2011), dernier survivant « Triangle rose » grâce à la page Wikipédia ou à partir d'un reportage visible sur Youtube (www.youtube.com/watch?v=9yPLoH3qyvQ). Voir aussi Jean-Luc SCHWAB, *Rudolf Brazda. Itinéraire d'un Triangle rose*, éditions Florent Massot, s.l., 2010.
8. Réfléchir sur les liens entre mémoire et histoire à partir du document 8.

Pour le qualifiant :

1. Dégager une problématique à partir des documents 1 et 7 ou à partir des documents 6 (deuxième paragraphe) et 7 ou encore à partir des documents 4 et 10.
2. Comparer les documents 4 et 9, s'interroger sur la fiabilité de la bande dessinée.
3. Comparer l'attitude des responsables politiques français et allemands (documents 6 et 7).